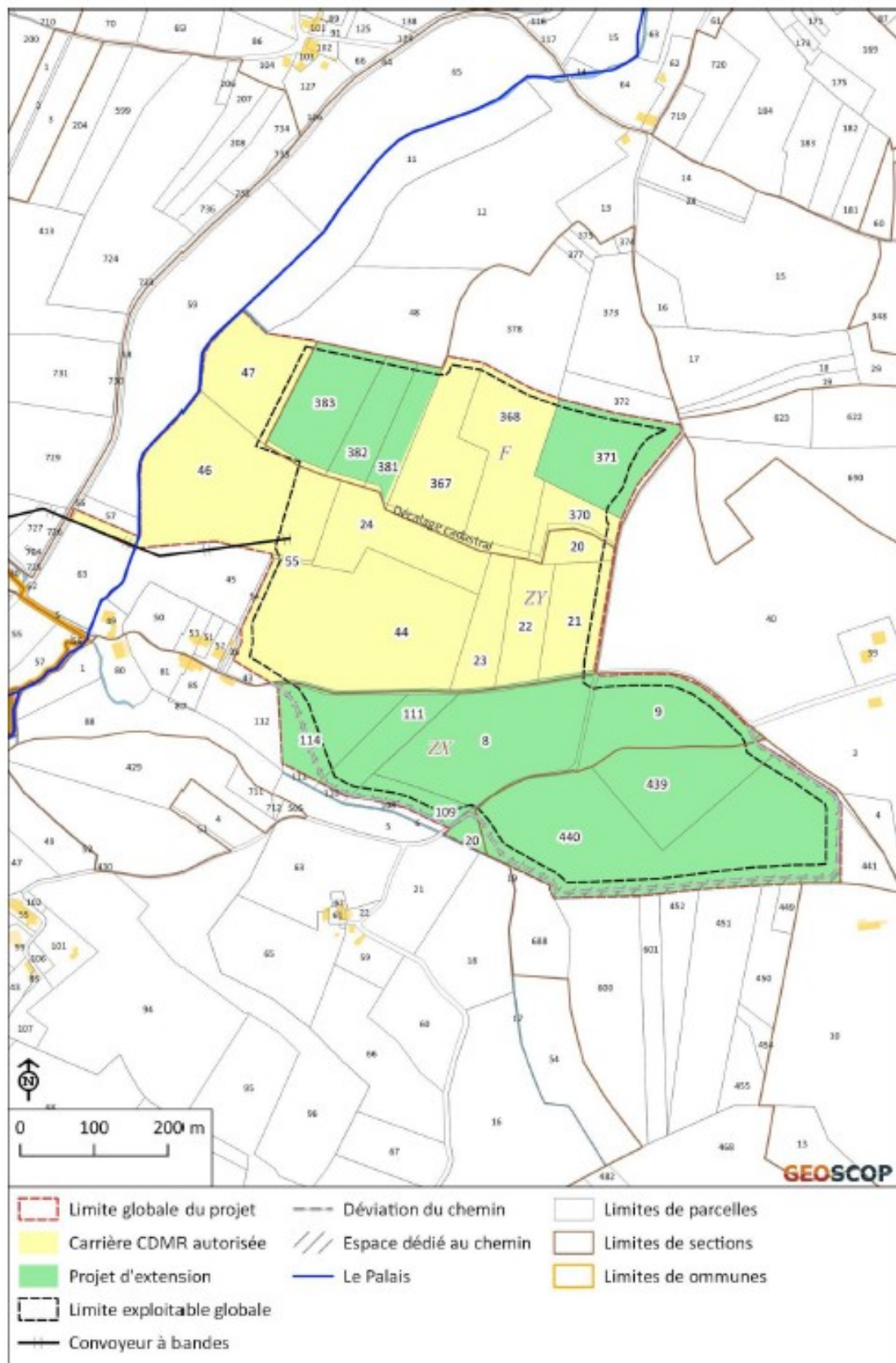
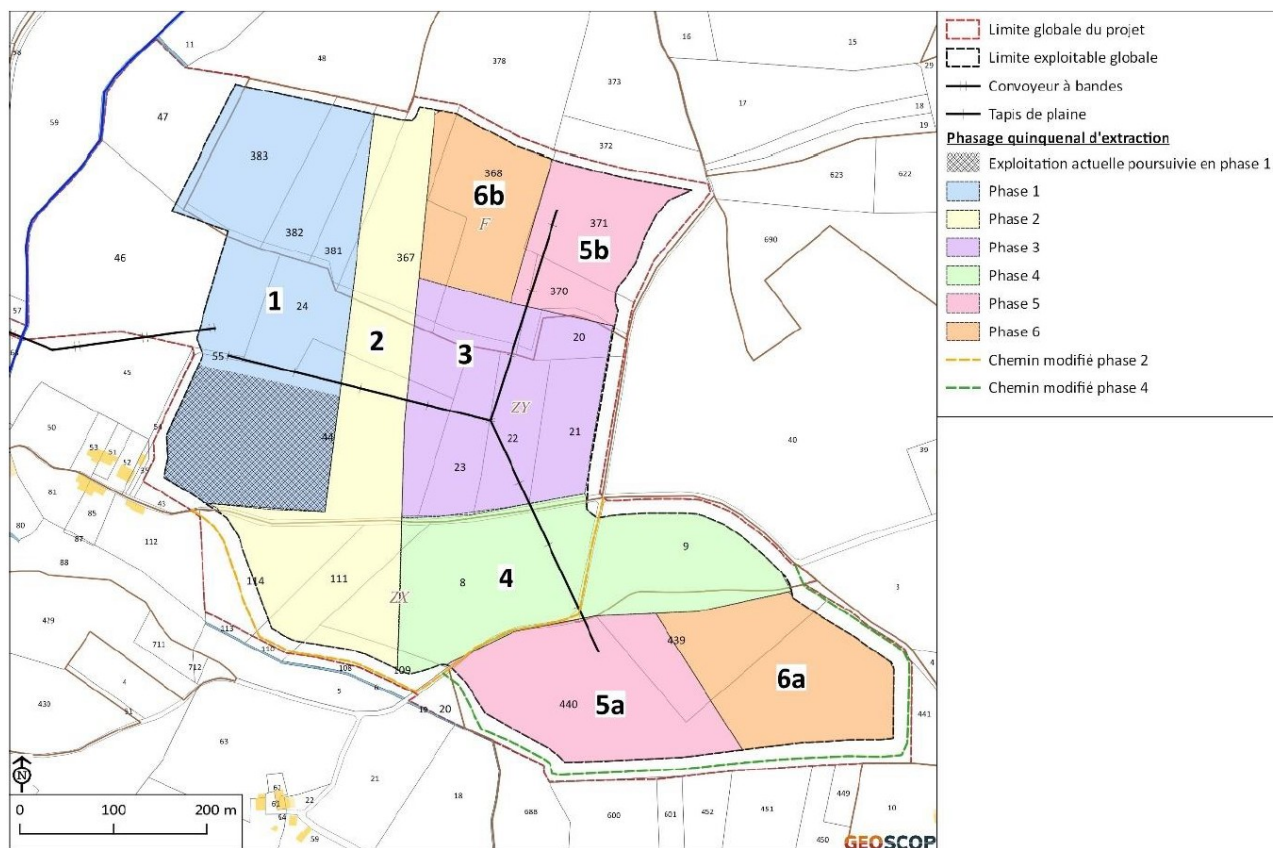


Annexe 1 AP CDMR Brossac - Exploitation

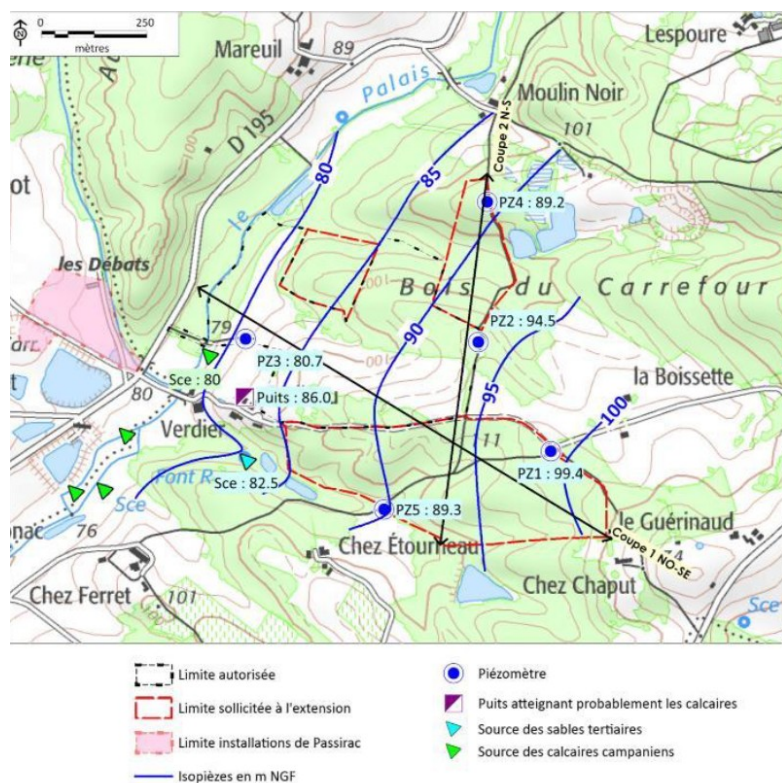
Figure 3: Nouveau plan parcellaire mis à jour après retrait des parcelles 372 et 373



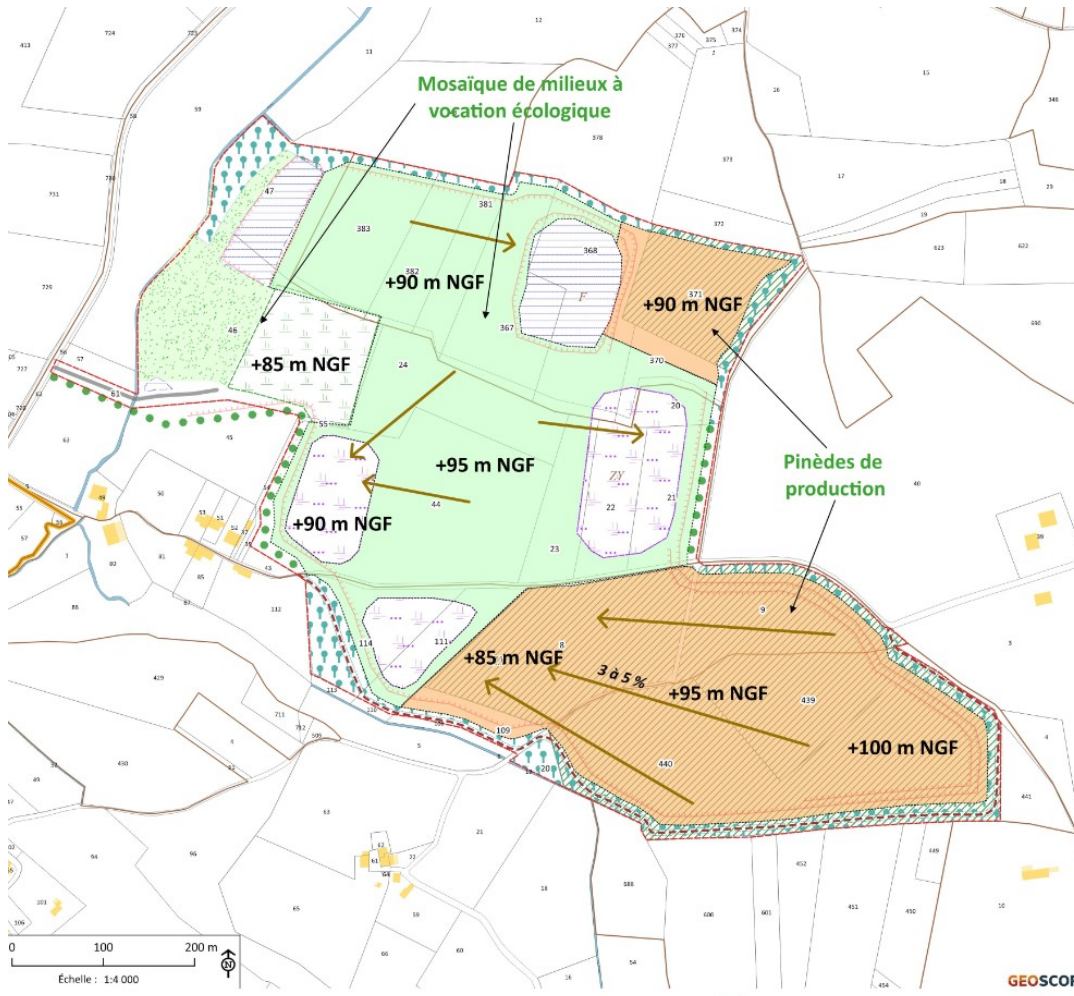
Plan de phasage



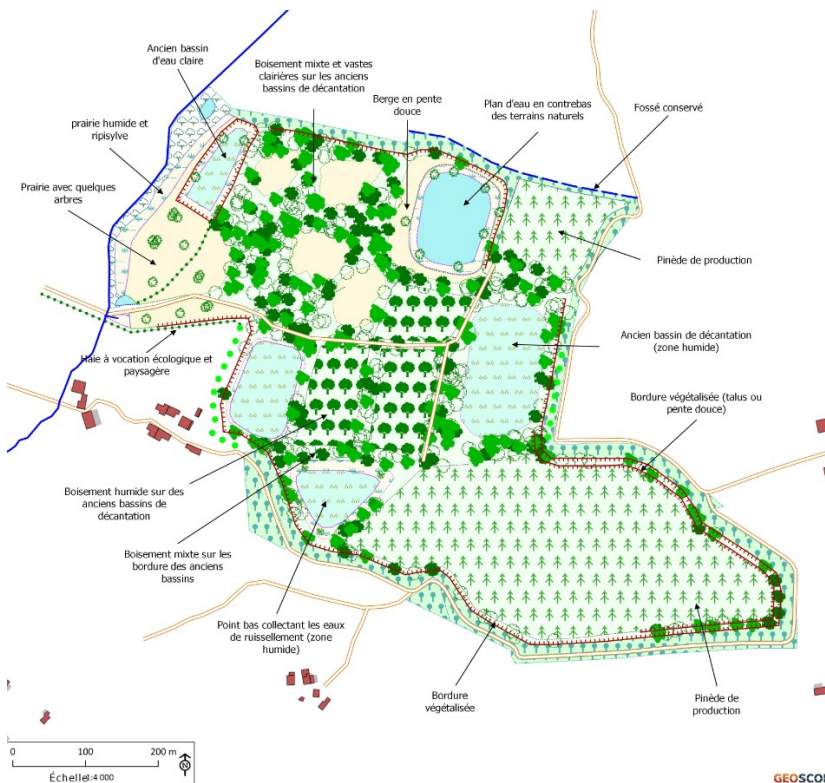
Implantation des piézomètres



Remise en état final



- Emprise du projet
- Zone remblayée avec des stériles argileux de découvertes ..., mises hors d'eau avec une légère pente orientée vers un point bas (collecte des eaux de ruissellement), régalage des terres végétales et reboisement
- Point bas de collecte des eaux : plan d'eau ou zone humide
- Point bas de collecte des eaux : zone humide
- Bassins remblayés par les boues de lavage des installations et des stériles argileux: reboisement naturel et conservation de zones humides
- Bordure déjà aménagée en pente douce (prairie et boisement humide et landes)
- Secteur réaménagé en zone prairiale à bosquets
- Zone conservée boisée en périphérie
- Bois de la commune : restitution en pinède de production
- Piste d'accès
- Haie créée
- Pente des terrains après remise en état
- Front avec 2 à 5 petits talus (5 à 6 m de haut chacun) et banquettes de 2 à 3 m de large
- Chemin conservé à la fin des travaux
- +90 m NGF
- Cote sol après remise en état (hypothèse en 2020)



CDMR
 GROUPE GARREAU
 CALCAIRES ET DIORITES DU MOULIN DU ROC

Plan de l'état final et de l'usage futur
 (Vocation écologique)

- Fronts résiduels en petit talus de 5 m de haut ou pente talutée
- Chemin conservé
- Boisement humide présent en fond de vallée
- Prairie humide en bordure de Palais ou autour des espaces en eau
- Pinède replantée (parcelle sous régime forestier)
- Prairie et arbre isolé ou bosquets
- Zone boisée sur zone remblayée
- Ancien bassin ou zone basse restituée en zone humide (végétation herbacée)
- Mare et plan d'eau
- Boisement humide développé naturellement sur les bassins de décantation plus récents (saules)
- Boisement conservé en périphérie, avec développement naturel sur les espaces non exploités
- Haie déjà en place en 2020
- Ruisseau Le Palais
- Arbres d'essences